

Adret 1^{ère} pierre 29 août 2017

Discours Maria Bernasconi – présidente de la FCLPA

Le vieillissement de la population des pays européens, de la Suisse et de notre commune est un grand défi pour les acteurs et actrices politiques. Pour pouvoir faire face à cet enjeu crucial, de nouvelles politiques et structures doivent être imaginées puis réalisées.

L'évolution constante du vieillissement de la population genevoise implique de nouveaux défis, portant notamment sur le maintien de l'autonomie, la prévention du vieillissement et l'intensification des réseaux de soins.

Sensible à ces enjeux, la FCLPA (la Fondation communale pour le logement de personnes âgées est actuellement propriétaire de deux EMS (La Vendée et Les Mouilles)), a initialisé un nouveau projet de structure de logements de longue durée, pour des personnes en âge AVS. Elle vise à offrir un accompagnement évolutif, en fonction de l'état de santé et des désirs des locataires, ainsi qu'un lieu de vie tourné vers l'extérieur, où les **activités et les échanges intergénérationnels** seront favorisés.

Ce développement est non seulement lié à nos réflexions qui visent à changer l'approche du vieillissement mais également au changement intervenu au niveau politique. En effet, la nouvelle législation genevoise vise également à favoriser les soins à domicile et à maintenir la personne âgée le plus longtemps possible dans son environnement de vie.

Et c'est en apprenant que la ville de Lancy avait acheté des terrains aux CFF que la fondation s'est manifesté en proposant de créer une nouvelle structure. Et elle a réussi à convaincre les autorités politiques, communales et cantonales, notamment la Direction générale de la santé que je tiens à remercier très sincèrement de son soutien. De même, l'office du logement nous a aidé à mettre sur pied une structure financière qui tient la route. Un grand merci également à toutes les personnes de cet office et à la mairie de Lancy.

On a également pris en considération la volonté du Conseil d'Etat de diminuer les coûts liés au vieillissement de la population. En effet, nous sommes convaincus que de nouvelles politiques sont nécessaires pour ne pas trop charger les générations futures. Mais permettez-moi une petite remarque personnelle concernant les personnes en âge AVS : en effet, même si aujourd'hui les jeunes doivent se montrer solidaires car les retraités sont nombreux, vivent plus longtemps et coûtent à la société notamment en fin de vie, c'est quand-même grâce à ces personnes que notre société va bien, que la Suisse est un des pays les plus compétitifs, le plus novateur et le plus heureux. Et que feraient nos jeunes sans les grands-parents qui pallient au manque de structure pour la garde des enfants ? Ce soutien vaut des milliards, parole de grand-mère !

Mais revenons au projet qui est construit ici sur ces terrains :

D'un concept original, la structure se dotera d'une organisation souple et légère, qui limitera l'interventionnisme institutionnel afin de préserver l'indépendance, les décisions et l'initiative des locataires. Elle devra aussi réagir et s'adapter rapidement aux situations les plus diverses. De fait, les **synergies** et le **partenariat** seront **optimalisés au mieux**.

La philosophie adoptée repose sur plusieurs axes, notamment sur le fait que les locataires devront s'approprier l'organisation et la dynamique de la structure. Un coordinateur devra veiller au développement de la vie au sein de la structure et faciliter la rencontre et la collaboration avec les partenaires externes. Notons encore que le personnel des soins de l'UATR assurera également les veilles auprès des locataires, évitant la mise en place d'un dispositif spécifique dans la structure. Last but not least, les compétences existantes au sein des EMS de Lancy seront utilisées, favorisant les synergies et la réduction des coûts.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, le projet consiste à offrir une structure d'habitat « intermédiaire » aux personnes en âge AVS capables d'assumer les actes de la vie quotidienne, pour lesquelles **des prestations par palier, adaptées à l'évolution** de leur situation médico-psycho-sociale, seront dispensées par des équipes pluridisciplinaires.

La personne âgée est au centre du projet, on tiendra compte de ses demandes et de ses besoins dans le but de lui permettre le bien-vieillir dans le meilleur cadre possible.

C'est grâce à vous, à l'engagement de la FCLPA, des autorités cantonales et communales ainsi qu'à nos partenaires, la Crèche Chante-joie, Eldora restauration, Cité générations et le cabinet de physiothérapie Rickli que ce projet va voir le jour vers 2020. Merci à vous toutes et tous et plus particulièrement à Monsieur Régis Larue, notre Secrétaire, qui assure le pilotage de ce projet novateur. Que la fête soit belle !